

La Gazette en Yvelines

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE
**Attentat de Samuel Paty :
Abdoullakh Anzorov,
itinéraire d'un radicalisé**

Faits divers page 10

Emploi, trafic... Ce qu'il faut savoir sur l'arrivée d'Ikea au port de Limay/Porcheville

Dossier page 2

Le géant de l'ameublement suédois est sur le point de faire son arrivée dans le Mantois, avec la construction d'un centre logistique sur le port de Limay/Porcheville qui devrait ouvrir au début de l'année 2027. Celui-ci permettra d'assurer les livraisons de meubles vers Paris par voie fluviale et, surtout, de pourvoir un grand nombre d'emplois aux habitants du territoire.



IKEA



POISSY
Guillaume Kasbarian veut piocher dans les bonnes idées de la municipalité

Actu page 4

PORCHEVILLE
Le futur de la centrale EDF se précise Page 4

CONFLANS-SAINTÉ-HONORINE
Quartier Chennevières : que pensez-vous du nouveau sens de circulation ? Page 6

POISSY
Avec ses ombrières photovoltaïques, la Ville va alimenter plusieurs sites municipaux Page 8

POISSY
Condamné à huit mois de prison avec sursis, Karl Olive fait appel Page 10

FOOTBALL
Week-end de coupe réussi pour le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux Page 12

POISSY
La Famille Lefevre va chanter Noël à la Collégiale Page 14

TRIEL-SUR-SEINE
Imbroglie entre la Maison Sport Santé et la Mairie

Actu page 6



Actu page 7

EPONE
Evoltis désire booster la présence des entreprises sur le territoire



Actu page 8

VERNEUIL-SUR-SEINE
Budget participatif : deux vainqueurs pour le prix d'un



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Emploi, trafic... Ce qu'il faut savoir sur l'arrivée d'Ikea au port de Limay/Porcheville

■ MAXIME MOERLAND

« C'était assez étonnant, je pensais y trouver 3-4 personnes, mais il y en avait presque 100 ! » Mariusz Wiecek ne s'attendait pas à un tel public, le mercredi 6 novembre dernier, quand il s'est présenté à la salle des fêtes de Porcheville. Le directeur de l'Agence Seine-Aval – une entité d'Haropa Port – avait donné rendez-vous aux habitants, avec des représentants d'Ikea, pour leur présenter le projet d'implantation de la société suédoise sur le port de Limay/Porcheville. « La mairie avait préparé plusieurs dizaines de chaises, et ils ont dû en rajouter », s'amuse-t-il.

Il faut dire qu'il s'agit d'un projet majeur pour le territoire du Mantois. Après le départ de PSA, qui occupait un terrain de 16 hectares pour stocker des véhicules, le gestionnaire Haropa Port a lancé un appel à projets pour trouver une société intéressée pour occuper le terrain. « Ikea a profité de cette annonce et a présenté, ce qui était très important pour nous, le concept de la logistique fluviale pour l'approvisionnement de Paris et la petite couronne en produits Ikea », raconte Mariusz Wiecek.

Livrer des meubles par la Seine

On va peut-être vous décevoir, mais effectivement, ce n'est pas un

grand magasin Ikea typique des périphéries de grandes villes qui va sortir de terre. Mais plutôt un lieu orienté vers le e-commerce : une fois la commande passée en ligne, le meuble est préparé dans le centre logistique, puis expédié par voie fluviale vers un quai parisien, avant d'être transporté en véhicule électrique jusqu'à la porte du particulier. « Cette notion de trafic fluvial justifie la présence de cet entrepôt sur une emprise portuaire, précise le directeur de l'Agence Seine Aval. Cela consiste au départ quotidien d'un bateau de Limay, pour arriver à un quai parisien avant la diffusion en véhicule électrique dans Paris intramuros et dans la petite couronne. Ce qui nous a convaincu, c'est cette chaîne environnementale très propre, de la conception à la phase de chantier et, enfin, à l'exploitation ».

Pour Ikea, c'était une aubaine : le moins que l'on puisse dire, c'est que les terrains d'une telle superficie près d'une voie d'eau sont une denrée rare en Île-de-France. « Le site de Limay est stratégique pour développer une logistique durable et multimodale pour Ikea, grâce à sa proximité avec la Seine et l'autoroute A13, déclarait la firme après avoir remporté l'appel d'offres. Ce site viendra soutenir l'ambition de l'enseigne de développer des livraisons via le fleuve pour ses clients ». La livraison par voie fluviale per-



Une fois la commande passée en ligne, le meuble est préparé dans le centre logistique, puis expédié par voie fluviale vers un quai parisien.

met en effet d'accéder au centre de Paris tout en s'affranchissant de la congestion urbaine, et ainsi d'offrir des délais de livraisons sûrs. De quoi les convaincre d'investir pas moins de 120 millions d'euros pour ce projet.

350 emplois à l'ouverture, 500 à terme

À l'échelle locale, il s'agit surtout d'un signal important en vue d'une réindustrialisation du Mantois, où les chiffres du chômage battent des records. Bon nombre de participants à la réunion publique ont alors fait part de leur principale interrogation : quelle sera la part d'habitants du coin parmi les quelques 350 employés à l'ouverture du site ? « Évidemment, pour le territoire, c'est une nouvelle très importante, c'est le sujet qui fait adhérer tout le monde à ce projet, constate Mariusz Wiecek. Dans les mois à venir, il faudra travailler avec les deux Villes, la communauté urbaine et le Département sur l'organisation de formations pour favoriser l'emploi local. Et, dans la mesure du possible, d'avoir des gens qui habitent à proximité et qui profitent aussi de

Le géant de l'ameublement suédois est sur le point de faire son arrivée dans le Mantois, avec la construction d'un centre logistique sur le port de Limay/Porcheville qui devrait ouvrir au début de l'année 2027. Celui-ci permettra d'assurer les livraisons de meubles vers Paris par voie fluviale et, surtout, de pourvoir un grand nombre d'emplois aux habitants du territoire.

l'arrivée d'Ikea sur ces sites là pour avoir un emploi stable proche de leur lieu de résidence ».

La réunion publique du 6 novembre a également été l'occasion de mettre une inquiétude persistante sur le tapis. Quid du trafic routier engendré par le chantier, puis par l'activité d'Ikea une fois les travaux terminés ? L'étude de trafic, incluse dans le dossier d'enquête publique, estime qu'environ une centaine de poids lourds emprunteront chaque jour les axes routiers locaux pour accéder à la plateforme logistique. « Nous répondons à ça de deux manières, détaille-t-il. D'une, il y a la sortie numéro 11 de l'autoroute qui est bien indiquée, autant que l'accès au port. Les camions qui sortent par celle-ci ne traversent pas les zones habitées, et n'apportent pas de nuisances aux habitants quelle que soit la commune. Dans les contrats entre Ikea et les transporteurs, l'obligation de passer par la sortie 11, et pas la 10, est inscrite ».

L'installation de panneaux interdisant aux camions de traverser les communes est également à l'étude. Et en cas d'abus, Haropa

Port compte sur les habitants pour leur faire savoir. « S'ils voient qu'il y a une excoissance de camions qui traversent la commune, qu'ils nous avertissent pour qu'on puisse réagir auprès des sociétés. On espère qu'on n'arrivera pas à ça. Cette inquiétude nous est répétée depuis 4 ans par la Mairie et dans le cadre de différentes réunions. On va rester vigilant ».

Début d'exploitation en 2027

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux viennent tout juste de débuter sur le port de Limay/Porcheville. Pendant ce temps, la société d'ameublement se rôde à Gennevilliers, où son activité portuaire est installée provisoirement, et ce depuis 2 ans. « Pour nous, c'est quelque chose d'extraordinaire, ça nous fait un test, conclut Mariusz Wiecek. Quand ils vont arriver sur Limay, le système sera déjà rôdé et partiront tout de suite en plein régime sur le fluvial ». Rendez-vous en 2027 pour le démarrage de l'activité de ce qui s'annonce comme un nouveau moteur de l'économie locale. ■



Outre la livraison vers la capitale, l'arrivée d'Ikea leur permet de se positionner sur l'ouest parisien pour répondre de manière plus aisée aux demandes de particuliers en Normandie ou en Bretagne.



NOUVEAU À SARTROUVILLE POUR LA 1^{ÈRE} FOIS, VOUS POUVEZ DEVENIR PROPRIÉTAIRE !



À 6 MINUTES* À PIED DE LA GARE, DES APPARTEMENTS OUVERTS SUR DE MAGNIFIQUES JARDINS CONFIDENTIELS

- Une architecture riche et élégante soulignée par une **alternance de toits-terrasses, à la Mansart et à 2 pentes.**
- Un espace paysager central décliné en **trois univers végétaux**, gage de fraîcheur l'été.
- Des **appartements neufs « nouvelle génération »** du studio au 5 pièces, dont certains évolutifs, favorisant l'espace et la lumière.
- De beaux espaces extérieurs ouverts sur la nature, déclinés en **balcon ou terrasse jusqu'à 77 m².**

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE ESPACE DE VENTE

1^{er} avenue Jean Jaurès à Sartrouville
Ouvert du mardi au samedi
de 10 h à 19 h

UNE MARQUE ALTAREA



01 76 499 499 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ

* Source : Google Maps. (1) Exemple de mensualité pour une acquisition, en résidence principale, du Lot 122, appartement studio situé au 2^{ème} étage de la résidence « Central Jau.Bert » à Sartrouville, d'une surface habitable de 25.82 m². Appartement vendu en l'état futur d'achèvement au prix de 171 000 €. Financement réalisé grâce à un prêt PTZ, un prêt classique et à des prêts consentis auprès des partenaires bancaires du groupe ALTAREA par l'intermédiaire d'Altarea Solution Financement. PTZ, réservé aux primo-accédants pour l'achat d'un logement en résidence principale est soumis à conditions de revenus. Montant total des crédits : 171 000,00 €. Durée totale des crédits : 25 ans. TAEG global estimé (y/c assurance obligatoire) de 2,31 %. Coût total du crédit (y/c assurance) : 55 064.38 €. Conditions détaillées sur le site cogedim.com. Exemple communiqué, sans valeur contractuelle, établi sur la base de taux moyens du marché constatés au 09/08/2024 pour diverses situations comparables. Altarea Solution Financement est une société de courtage en crédit immobilier et en assurances. Siège social : 87 Rue de Richelieu 75002 Paris. SAS au capital de 10 000 € immatriculée au R.C.S Paris sous le N°504 638 784 et au registre de l'Orias (<http://www.orias.fr>) sous le N°10053430. L'emprunteur dispose d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Le versement des mensualités, hors assurances, débute à la date de livraison de l'appartement. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. (2) Réservez avec 500 € au lieu du montant légal de 2% ou 5% du montant TTC du prix de vente. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu 75002 Paris, RCS PARIS n°054500814. SIRET 054 500 814 00063. Les appartements et surfaces extérieures sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. Document non contractuel. Illustration laissée à la libre interprétation de l'artiste destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : La Fabrique à Perspective. Conception : OSWALDORB - 11/2024.

POISSY

Guillaume Kasbarian veut piocher dans les bonnes idées de la municipalité

Guillaume Kasbarian était en déplacement à Poissy le 15 novembre. Le ministre de la fonction publique venait s'inspirer des bonnes pratiques de la Mairie afin d'éventuellement les intégrer dans sa transformation du service public.

■ AURELIEN BAYARD

Pour la deuxième fois cette année, Guillaume Kasbarian se retrouvait à Poissy, cette fois-ci avec une nouvelle casquette. Exit celle du ministre du Logement, le voici avec celle du ministre de la fonction publique en cette journée du 15 novembre. Dans ses prérogatives se trouve un chantier énorme : simplifier et améliorer le service public. Car selon lui, se sentir bien permettrait de « donner le meilleur de soi-même ». Peut-être même d'éviter les arrêts maladie et ainsi les éventuels trois jours de carence qu'il voudrait imposer... « Nos fonctionnaires ne sont pas là pour jouer aux cartes. Je le dis ! clame la maire pisciacaise Sandrine Berno dos Santos. Venez prendre exemple ». Dont acte.

Après une visite au centre hospitalier intercommunal Poissy-Saint-Germain (CHIPS), la moustache la plus frétilante du gouvernement

assure que la paperasse administrative est « la préoccupation première des soignants », prenant comme exemple les 1500 applications qui existent au sein de l'établissement de santé. « Elles ne sont pas forcément connectées entre elles et cela pèse sur la bureaucratie » précise-t-il. Ensuite, entouré de Karl Olive et de l'édile local, le ministre fait le point sur la mesure phare des dernières années dans la cité Saint-Louis : le sport au travail.

Depuis 2017, le député de la 12^{ème} circonscription se targue d'avoir fait de sa ville – quand il officiait en tant que maire – la seule commune de France à proposer 2h d'activité physique dans le cadre du temps de travail. Guillaume Kasbarian assiste donc à un cours de badminton dans lequel se trouvent plusieurs agents administratifs et se permet même de taquiner le volant avec eux. Le direc-

teur des ressources humaines, Antoine Rialland, explique que grâce à cela, le taux d'absence qui était de 20 jours/an/agent en 2014 est tombé à 15, générant ainsi 1 million d'euros d'économies.

Cette manne financière, la Mairie l'a ensuite réinvestie en partie dans l'achat de matériel adapté comme des exosquelettes pour le service logistique ou l'entretien des espaces verts. « Depuis, il n'y a eu aucun accident du travail pour la dizaine de personnes concernées » détaille le DRH. Mais comment faire pour investir quand les caisses de l'État sont vides ? « Vous noterez aussi qu'en 2014, la situation financière de la Ville était aussi compliquée, se justifie le ministre de la fonction publique. Ça a un coût mais il y a aussi un retour sur un investissement. » Il a balayé d'un revers de main la polémique de son « tweet banal » à l'adresse d'Elon Musk, son futur homologue étatsunien. « Vous contribuez comme commentateur, a-t-il commenté en lançant une pique à l'adresse des journalistes. Il se trouve que les États-Unis sont un allié depuis 250 ans et il y a une amitié quels que soient les gouvernements. » Une justification qui n'a pas convaincu l'intersyndicale de la fonction publique, dont le dialogue avec son représentant étatique reste tendu



Guillaume Kasbarian a provoqué de vives réactions (voir encadré) après avoir félicité Elon Musk pour son poste de ministre de l'efficacité gouvernementale.

après les annonces d'économie. Une majorité des organisations (CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires,

CFE-CGC et FA-FP) a appelé à une journée nationale « d'action » et de « grève » le 5 décembre. ■

Des félicitations qui font réagir

Élu 47^{ème} président des États-Unis, Donald Trump commence à former son gouvernement lorsqu'il rentrera officiellement à la Maison Blanche en janvier prochain. Après la nomination de Robert Kennedy Jr dans un poste équivalent à notre ministre de la Santé, c'est une autre personnalité controversée qui accède à des fonctions ministérielles : Elon Musk. Le milliardaire d'origine sudafricaine, qui a transformé Twitter en caisse de résonance complotiste et raciste, occupera le poste de ministre de l'efficacité gouvernementale. Quelques heures après cette annonce datant du 13 novembre, Guillaume Kasbarian, ministre de la fonction publique, a salué son futur homologue, ce qui a fait réagir Benjamin Lucas. Le député de la 8^{ème} circonscription l'a comparé à Trump au micro de LCI : « C'est une forme de trumpisme. C'est-à-dire balancer une énormité dans un moment de difficulté, provoquer sans cesse et nuire à des catégories entières de la population. » Idem pour son homologue de la 7^{ème} circonscription Aurélien Rousseau. « On en est à féliciter Elon Musk ? Non, vraiment, ce n'est pas possible, a-t-il écrit sur X. Ce message pourrait être simplement dérisoire mais c'est surtout une défaite de plus pour les principes et valeurs républicains. »

■ EN BREF

PORCHEVILLE

Le futur de la centrale EDF se précise

Outre la ferme photovoltaïque déjà annoncée, la centrale EDF de Porcheville abritera à terme le plus gros site de stockage de batteries de France.



Un « projet de thermique » serait également dans les tuyaux à long-terme.

L'annonce de la disparition des emblématiques cheminées de la centrale de Porcheville, en novembre 2022, avait fait grand bruit dans le Mantois, et même au-delà. Attachés à ce qui est devenu un symbole du territoire, les habitants n'ont pas manqué de faire entendre leur émotion. Surtout que le devenir du site était encore inconnu.

Celui-ci semble pourtant se dessiner, peu à peu. On sait désormais qu'une ferme de 18 000 panneaux photovoltaïques, répartis sur 10 hectares, sera installée fin 2026. Et ce n'est pas tout. Selon les informations de 78Actu, l'ancienne centrale accueillera également le plus gros site de stockage de batteries du pays, avec 167 conteneurs répartis sur 2 hectares.

Un « projet de thermique » serait également dans les tuyaux à long-terme. Et pour ce qui est de la destruction des tours, EDF espère trouver un sous-traitant au début de l'année 2025 pour se charger de cette épineuse question. ■

VALLEE DE SEINE

Réseau de bus Cergy-Conflans : la grève ne faiblit pas

Les agents de transport réclament toujours des garanties sur leurs conditions de travail, une dizaine de jours après le début de leur mobilisation. Les élus locaux appellent à des négociations pour renouer le dialogue avec le nouvel opérateur, Francilitté Seine et Oise (FSO).

Le bras de fer continue. À l'heure où nous écrivons ces lignes, la grève des agents de transport du réseau de bus Cergy-Conflans en est à son 11^{ème} jour. C'est le jeudi 7 novembre dernier que les salariés ont entamé leur mobilisation pour dénoncer leurs conditions de travail, entre une nouvelle organisation des journées jugée inadéquate, un manque d'entretien des bus ou encore un épuisement constaté au sein des équipes.

Les élus locaux se sont mobilisés pour tenter de relancer les négociations avec le nouvel opérateur du réseau, Francilitté Seine et Oise (FSO), afin de permettre aux quelques 80 000 usagers de pouvoir bénéficier à nouveau de leur service de transport. Le piquet de grève a notamment accueilli les députés des Yvelines Dieynaba Diop et Aurélien

Rousseau, ainsi que la sénatrice des Yvelines Ghislaine Senée. « Nous cherchons des solutions, alertons la Région Île-de-France et sollicitons la direction pour une reprise urgente du dialogue », a déclaré cette dernière sur ses réseaux sociaux. ■



Le piquet de grève a notamment accueilli les députés des Yvelines Dieynaba Diop et Aurélien Rousseau, ainsi que la sénatrice des Yvelines Ghislaine Senée.

ACHERES

Un casting pour « N'oubliez pas les paroles »

L'équipe de l'émission phare de France 2 recherche des candidats à Achères, et met à disposition un formulaire pour permettre à quiconque le souhaite de tenter sa chance.

Envie de pousser la chansonnette aux côtés de Nagui ? De faire parler votre talent vocal, mais aussi votre mémoire ? L'équipe de casting de l'émission de France 2 « N'oubliez pas les paroles » recherche actuellement des candidats basés à Achères pour ses prochaines émissions, et il se pourrait bien que ce soit vous !

Performance vocale nécessaire

Tout ce que vous avez à faire, c'est contacter l'équipe par téléphone au 01 49 17 84 20, ou de vous rendre directement sur le site inscription. nopl.tv. Vous pourrez alors renseigner toutes les informations nécessaires à votre inscription au casting, dont un lien vers l'une de vos performances vocales publiées en ligne. Cela sera peut-être l'occasion de passer de votre chambre au plateau de France 2 ! ■



■ EN IMAGE

EPONE

La 1^{ère} pierre de la future maison de la santé est posée

La Ville d'Épône lance les travaux de sa future maison médicale avec une ouverture prévue pour fin 2025. Elle s'est faite en présence du maire de la commune Ivica Jovic, ainsi que Pierre Bédier, le président du Département. C'est d'ailleurs son instance qui a le plus mis la main à la poche. Sur les 1 848 000 euros HT nécessaires à la réalisation de cet équipement de soins, son instance a financé à hauteur de 59 %, soit 1 093 600 euros HT. Située en centre-ville, la future Maison Médicale sera un lieu de santé pluridisciplinaire et la Ville d'Épône est déjà à la recherche des futurs professionnels de santé qui la composeront. ■

ACHERES

Les conseils de quartier se poursuivent

Les habitants des quartiers Plantes d'Hennemont et Gare sont conviés à deux nouvelles réunions de quartier les jeudis 21 et 28 novembre.

Projets, animations, cadre de vie... Les conseils de quartier d'Achères permettent aux habitants de rencontrer les élus municipaux et leurs représentants le temps d'une soirée, pour échanger sur la vie de la commune et leurs problématiques rencontrées au quotidien.

Dialogues sur le cadre de vie

Deux nouveaux rendez-vous sont programmés ces prochains jours : les habitants du quartier Plantes d'Hennemont sont en effet invités à dialoguer avec leurs représentants ce jeudi 21 novembre au soir, à partir de 20 h à la Maison de quartier Jacques-Prévert.

De leur côté, les résidents du quartier de la gare doivent noter la date du jeudi 28 novembre dans leur calendrier. C'est à l'espace Jean-Cocteau, à la même heure, qu'aura lieu ce moment d'échange. ■

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier
responsable, humain, intégré
localement, au service de la ville
et pensé pour la qualité de vie.

Pitch Immo

UNE MARQUE ALTAREA

PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - - Novembre 2021

TRIEL-SUR-SEINE

Imbroglia entre la Maison Sport Santé et la Mairie

Depuis près d'un an et demi, des cours de sport santé sont dispensés à Triel-sur-Seine. D'abord gérés par la Maison de Santé de la Ville, ils ont été repris en mai 2024 par l'association Maison Sport Santé. Il y a 10 jours, la Mairie a décidé de ne pas renouveler la convention avec l'association pour l'année 2025.

■ AURELIEN BAYARD

Le ton a bien changé entre septembre 2022 et maintenant. À cette époque, la Ville de Triel-sur-Seine se félicitait de mettre en place un nouveau dispositif en partenariat avec la Maison de santé : un atelier de sport santé à destination de personnes en perte d'autonomie – des seniors pour la plupart – afin de stimuler leur activité cognitive. Emma Brevost, kinésithérapeute à la maison de Santé, se souvient : « *Quand on propose ce dispositif en juin 2022, la mairie nous dit qu'elle a pensé à la même chose.* » En effet, hasard ou coïncidence, la Ville lui annonce qu'une coach sportive vient de lui proposer d'animer des séances de gym senior.

Les deux entités trouvent un terrain d'entente : la municipalité met à disposition une salle, s'occupe du transport des participants, et impose la fameuse coach. Toutefois, elle doit prodiguer ses cours en présence de

la kiné ou d'un autre professionnel de santé, faute de certification adéquate pour ce public polypathologique. « *En Octobre 2022 on fait un point avec l'équipe municipale et je leur indique que je veux arrêter la collaboration avec la coach à cause de manquements, sans remettre en cause ses compétences pour un public sans complication* » explique Emma Brevost. Réponse de la Mairie : « *Non. Elle a un très bon CV.* »

En Mai 2024, la professionnelle de santé crée l'association Maison Sport Santé (MSS) pour intégrer le réseau du même nom. « *Cela signifie que le personnel dispose des compétences et des qualifications peu importe votre niveau physique* » ajoute celle qui devient la présidente de cette association. Et, en effet, comme l'indique la Mairie dans son communiqué publié sur Facebook, un tarif annuel est demandé à la vingtaine de partici-

pants : « *La MSS a décidé, sans nous consulter, d'imposer ce changement. Ce qui nous a poussés à demander une rencontre avec l'association pour clarifier la situation. Malheureusement, cette demande a été refusée.* »

De son côté, Emma Brevost rappelle qu'elle en avait d'abord fait part aux bénéficiaires. Ceux-ci avaient tous validé cette cotisation annuelle au prix de... 20 euros. Un montant que la CPAM des Yvelines peut subventionner. Depuis cette année, tous les gens ayant une ordonnance de sport santé peuvent se faire rembourser jusqu'à 300 euros, ce qui est le cas de tous les participants de l'atelier. Autre grief pointé par la Ville, la séance d'1h ramenée à 45 min. « *On est sur une population particulièrement fatigable, indique la présidente de la MSS, et ce format nous permet de prendre un groupe supplémentaire.* »

Elle a aussi l'impression d'être dans le viseur de la municipalité car la Maison de Santé de Triel-sur-Seine s'est déjà plainte des malfaçons du bâtiment sur les réseaux sociaux. « *Il y a eu des problèmes d'humidité, des collègues ne faisaient plus de soin l'après-midi l'été parce qu'il fait trop chaud* » détaille Emma Brevost. Toute-

fois, l'édifice a été construit avant la mandature de Cédric Aoun et celui-ci aurait pu faire marcher la garantie décennale pour corriger ces malfaçons. Par ailleurs, un des médecins de la Maison de Santé pourrait aussi payer quelques messages vindicatifs à l'encontre de la Mairie, notamment sur le choix des intervenants durant des événements sur la santé mentale ou le harcèlement...

Alors que la MSS attendait le renouvellement de sa convention pour l'année 2025 – avec comme point non-négociable l'arrêt du partenariat avec la coach – la Ville a préféré prolonger celle de la coach. Deux ateliers de sport santé seront donc possibles à partir de janvier 2025, l'un dispensé par la Mairie, l'autre par la MSS qui doit désormais trouver une nouvelle salle et un moyen de transport. ■



La Maison de Santé de Triel-sur-Seine s'est déjà plainte sur les réseaux sociaux à propos de malfaçons du bâtiment.

LAGAZETTE EN YVELINES

■ EN BREF

CONFLANS-SAINT-HONORINE

De nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques

La Ville de Conflans-Sainte-Honorine a annoncé l'installation, au mois de décembre prochain, de deux bornes de recharge supplémentaires par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Les utilisateurs de véhicules électriques vont pouvoir bénéficier de nouvelles solutions pour faire le plein en ville à Conflans-Sainte-Honorine. Deux nouvelles bornes de recharge vont voir le jour à l'initiative de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise au mois de décembre, devant le 78 rue Aristide Briand et sur le parking situé au 7 rue des Côtes-de-Vannes.

« *Avec une puissance de 22 kW, elles permettront une recharge d'appoint en journée ou complète la nuit* » précise la municipalité, qui ajoute que « *d'autres bornes de recharge pourraient s'ajouter dans les prochaines années.* » Pour retrouver toutes les informations au sujet de la tarification de ces bornes, rendez-vous sur le site internet de la communauté urbaine (www.gpseo.fr). ■

■ INDISCRETS

Une nouvelle rumeur a semé une certaine agitation à Limay, jeudi dernier. Pas au lycée Condorcet cette fois, mais dans un bus de la ligne L. Des collégiens scolarisés à Albert Thierry ont rapporté avoir été menacés par une femme armée d'un couteau, auprès du personnel scolaire. Identifiée puis placée en garde à vue, la suspecte a finalement livré un tout autre récit des événements : elle aurait rappelé à l'ordre des jeunes qui bloqueraient chaque matin les portes du bus, la mettant en retard pour aller travailler. Si elle admet bien avoir haussé le ton, elle assure qu'elle n'était pas en possession d'un couteau. De fil en aiguille, les témoignages lui ont finalement donné raison, certains jeunes revenant sur leurs déclarations et affirmant que le couteau n'était qu'une invention. Résultat des courses, des médiateurs seront désormais présents dans les bus de la ligne pour apaiser les esprits, et faire en sorte que les collégiens ne perturbent plus les autres usagers. ■

Vous êtes prévenus : en cas d'apocalypse zombie, fuyez les Yvelines ! La plateforme de logements locatifs Rentola.fr a mené une étude tout à fait sérieuse sur les meilleurs (et les pires) départements où se réfugier en cas d'une invasion de morts-vivants, se basant sur des critères comme la vulnérabilité, les cachettes, les approvisionnements, la sécurité et la mobilité. Et en deuxième place des départements les moins sûrs, on retrouve... les Yvelines, derrière la Seine-Saint-Denis et devant l'Oise. À en croire cette enquête, il vaudrait mieux privilégier les Bouches-du-Rhône, la Lozère ou les Hautes-Alpes pour survivre. Vous savez ce qu'il vous reste à faire ! ■

Vont-ils en refaire tout un foin ? Les agriculteurs semblent se mobiliser à nouveau pour faire entendre leurs revendications. Ce dimanche 17 novembre, certains se sont mobilisés sur la N118 à Vélizy-Villacoublay, notamment contre le traité Mercosur, créant un point de blocage qu'ils ont tenu toute la nuit. Ils avaient promis de mettre fin à leur blocage aux alentours de 10 heures, mais sont finalement partis un petit peu plus tôt que prévu.

Arnaud Rousseau, président de la FNSEA, avait lui-même assuré que le but de cette action n'était « *pas de bloquer les autoroutes* », mais de protester contre le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur. Un accord dont les agriculteurs ne veulent pas car il engendrerait une concurrence déloyale. Le départ des agriculteurs ne signifie pas pour autant la fin de leur mobilisation, bien au contraire : une autre action était prévue ce lundi soir à travers la France. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Quartier Chennevières : que pensez-vous du nouveau sens de circulation ?

Dans le cadre du projet de réaménagement de la place de la Liberté, la Ville de Conflans-Sainte-Honorine a souhaité mener une expérimentation visant à modifier les sens de circulation de certaines voiries pour valider les hypothèses d'aménagement sur celles-ci.

Depuis le 21 octobre dernier, les sens de circulation de certaines rues du quartier de Chennevières ont été modifiés, dans le cadre d'une expérimentation liée au projet de réaménagement de la place de la Liberté. Avec le passage en sens unique de la rue de l'ambassadeur et la rue Pierre Leguen, la Mairie veut « *garantir deux trottoirs accessibles aux poussettes et personnes à mobilité réduite* », mais aussi « *planter des nouveaux alignements d'arbres* » et « *conserver un contre-sens cyclable sécurisé* ».

Cette expérimentation va durer jusqu'à la fin de l'année 2024, et une réunion publique sera programmée prochainement pour présenter les conclusions et le projet d'aménagement. Si vous souhaitez déjà partager votre opinion sur les changements effectués, un questionnaire a

été mis à disposition sur le site de la Ville (conflans-sainte-honorine.fr). « *Ce réaménagement a pour but de simplifier le schéma de circulation et redonner une place plus importante aux modes actifs de déplacement, revvaloriser le cadre paysager et favoriser les usages, renforcer l'attractivité des commerces* », assure la Mairie. ■



Cette expérimentation va durer jusqu'à la fin de l'année 2024.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

EPONE

Evoltis veut booster la présence des entreprises sur le territoire

Evoltis, société de promotion et de conseils immobiliers, a comme projet de construire un parc de locaux d'activité modulables sur le Boulevard d'Élisabethville, à Épône. Cette offre flexible est destinée aux petites et moyennes entreprises, un des atouts mis en valeur par ses dirigeants.

■ AURELIEN BAYARD

Après 15 ans d'expérience dans la promotion immobilière, Jean-Philippe Garrault, John-David Fernandes et Justine Pachaud décident de monter leur propre structure en 2022, baptisée Evoltis. Ils se positionnent sur des projets de taille « modeste » - « par exemple pour de la construction de cinq maisons ou d'une trentaine de pavillons » précise Jean-Philippe Garrault - que les petites communes essaient de faire sortir de terre. De plus, Evoltis veut faire des Yvelines son terrain de chasse. Les trois associés habitent le territoire, le siège est situé à Conflans-Sainte-Honorine et les locaux à Saint-Germain-en-Laye. « Actuellement, 80 % de nos projets proviennent du 78 » détaille le co-fondateur.

S'ils peuvent s'occuper aussi bien de logements à destination des particuliers, leur futur gros chantier se trouve à Épône et sera réservé aux professionnels. Sur le boule-

vard d'Élisabethville, un ancien emplacement d'une boîte de nuit est depuis plusieurs années un terrain en jachère. Le but est de bâtir des locaux d'activités d'ici fin 2026 et d'implanter plusieurs entreprises pour redynamiser le territoire qui en a cruellement besoin.

Le projet propose des cellules de 125 m² à 400 m², vendues à des prix attractifs, pour des espaces adaptés aux besoins évolutifs des entrepreneurs.

« TPE-TPI-PME-PMI sont obligés de louer des locaux qui font minimum 300-350m², détaille Jean-Philippe Garrault, donc ils ne trouvent pas à l'achat des biens

adaptés à leurs besoins. D'où notre idée de proposer à ces entrepreneurs des locaux modulables ». Lancée il y a 15 jours, la commercialisation poursuit son petit bonhomme de chemin grâce à la prospection des fondateurs d'Evoltis : « Nous misons sur 30 % de promesse d'achat avant la fin de l'année et pour le début des travaux en mars la moitié. » Le but est bien évidemment

Par ailleurs ce n'est pas le seul chantier qu'ils auront dans cette commune qui désire être « une petite ville de demain ». Ils doivent s'occuper de la réhabilitation d'un ancien hôtel situé dans le centre-ville où aurait séjourné Édith Piaf. ■



Les 3 fondateurs d'Evoltis, Justine Pachaud, John-David Fernandes et Jean-Philippe Garrault, veulent construire un local d'activités modulables à destination des petites et moyennes entreprises.

■ EN BREF

CARRIERES-SOUS-POISSY

Pour le Mois sans tabac, les jeunes font la chasse aux mégots

Le Conseil local de la jeunesse (CLJ) de la Ville de Carrières-sous-Poissy a participé à une opération de nettoyage, le mercredi 13 novembre, pour récupérer les mégots jetés sur les trottoirs de la commune.



Les membres du CLJ étaient accompagnés de Jean-Rémy Liberkowski, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, à la gestion des déchets et à la démarche zéro déchet.

Plus de trois sacs poubelles de mégots. En moins de deux heures. Voilà ce qui a été ramassé par les jeunes du CLJ de Carrières-sous-Poissy le mercredi 13 novembre dernier, sur les trottoirs situés le long de l'avenue de l'Europe. Un butin honteux qui a au moins eu le mérite de sensibiliser les jeunes carriéroises et carriérois à la pollution qui égratigne notre espace public, mais aussi aux dangers de la cigarette. Car c'est bien dans le

cadre du Mois sans tabac qu'a été organisée cette opération de nettoyage, durant laquelle les membres du CLJ étaient accompagnés de Jean-Rémy Liberkowski, conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, à la gestion des déchets et à la démarche zéro déchet. « Particulièrement sensibilisé à l'écologie, le Conseil local de la jeunesse (CLJ) de la Ville de Carrières-sous-Poissy mène plusieurs fois par an des actions sur le terrain » ajoute la municipalité. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Le « Défi presque zéro déchet » démarre ce jeudi

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la communauté urbaine GPSEO propose un accompagnement pour aider les habitants à faire maigrir leur poubelle, sous la forme d'un défi qui se déroule jusqu'au 27 mars prochain.

Lors de la précédente édition du « Défi presque zéro déchet », l'année dernière, les foyers participants ont pu réduire, en moyenne, leurs

déchets de 15 %. Une bonne action pour la planète, la santé, et le portefeuille. Cette année, la communauté urbaine Grand Paris Seine et

Oise et Énergies Solidaires veulent faire encore mieux à l'occasion de l'édition 2024 de ce challenge ouvert à tous.

Un défi en trois temps

En partenariat avec des associations locales, ce défi organisé du 21 novembre au 27 mars 2025 se déroule en trois temps : une première période de pesée hebdomadaire des poubelles permettant de connaître votre production de déchets, suivie d'ateliers proposés par des associations pour trouver des solutions, avant une nouvelle étape de pesée finale pour constater vos progrès.

Une soirée de lancement sera d'ailleurs organisée ce jeudi soir, à la ressource de l'association La Gerbe à Ecqueville. Différents outils et ressources seront mis à disposition des foyers participants pour leur permettre d'atteindre leur objectif de réduction de déchets. Pour les retrouver dans le détail, rendez-vous sur gpseo.fr. ■



Pour s'inscrire, cela se passe par téléphone au 01 39 70 23 06, ou via le formulaire disponible sur le site gpseo.fr.

YVELINES

À l'hôpital, vous pourrez vous faire soigner par des robots

Les trois hôpitaux de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, Mantes-la-Jolie et Meulan-Les Mureaux se sont dotés de robots chirurgicaux dernier cri pour assister le personnel médical dans 3 spécialités distinctes.

On se croirait presque dans un film de science-fiction en apercevant ce robot aux multiples bras. Mais non, il s'agit bien du Da Vinci X, robot médical dernier cri qui intègre désormais les équipes des hôpitaux de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, Mantes-la-Jolie et Meulan-Les Mureaux.

L'appareil est affecté à 3 spécialités : la chirurgie viscérale, la gynécologie ou encore les maladies de l'oreille, du nez et de la bouche (ORL). Il comporte plusieurs bras manipulateurs et le chirurgien contrôle l'impressionnant engin à distance depuis une console et un écran 3D. « Ce robot chirurgical repré-

sente un levier d'attractivité pour les professionnels de santé mais aussi une meilleure offre de santé pour les patients » déclare le Département des Yvelines, qui a participé au financement du matériel à hauteur d'1,9 million d'euros, pour un coût global de 3 millions d'euros. ■



Le Département des Yvelines a participé au financement du matériel à hauteur d'1,9 million d'euros.

VERNEUIL-SUR-SEINE

Budget participatif : deux vainqueurs pour le prix d'un

Parmi la trentaine de propositions soumises par les habitants cet été, deux ont été retenues par la Ville : l'installation de nouveaux jeux pour enfants aux jardins d'Aguilar, ainsi que l'extension de la station de street-workout du complexe sportif François-Pons.

■ MAXIME MOERLAND

Comme désormais un grand nombre de communes de la Vallée de Seine, la municipalité de Verneuil-sur-Seine met l'accent, depuis plusieurs mois, sur la démocratie participative : les Vernoliennes et Vernoliens sont invités, chaque année, à envoyer leurs propositions à la municipalité pour améliorer la qualité de vie au sein de la commune. Que cela soit dans le domaine du sport, de l'environnement, de la santé ou encore de la culture ou de la solidarité.

La Mairie a alloué un budget de 50 000 euros pour cette deuxième édition du dispositif. À la fin de la période estivale, durant laquelle les habitants ont déposé plus d'une trentaine de propositions dans les urnes installées en mairie et dans les principaux sites municipaux, la Ville a analysé ces dernières pour désigner le projet vainqueur. Et finalement, sur-

prise : deux propositions ont finalement été retenues. « Deux ont été le plus souvent citées : l'installation de nouveaux jeux pour enfants aux jardins d'Aguilar, ainsi que l'extension de la station de street-workout du complexe sportif François-Pons, précise la municipalité. Leur réalisation étant compatible avec le budget dédié à ce dispositif, la municipalité a décidé de valider non seu-

lement le premier, mais les deux projets placés en tête ». D'autres idées ont également connu un certain plébiscite : l'installation de bancs et de poubelles dans les espaces publics, la création d'un parc pour chiens, l'aménagement de terrains de pétanque dans différents lieux de la ville, ou encore l'aménagement de pistes cyclables, et la réfection des passages piétons aux abords des écoles et des jardins publics. La réalisation de ces projets relevant d'autres collectivités comme le Département ou la communauté urbaine, elles n'ont pu être retenues. La Mairie assure toutefois qu'un « plan poubelles et bancs » sera prochainement lancé avec Grand Paris Seine et Oise pour développer leur nombre. ■



La Mairie a alloué un budget de 50 000 euros pour cette deuxième édition du dispositif.

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Téléthon 2024 : Quel programme dans votre commune ?

Les villes de la Vallée de Seine accueilleront de nombreuses animations à l'occasion de l'édition 2024 du Téléthon, qui se déroulera les 29 et 30 novembre. Tour d'horizon.



Les profits de ces différentes actions seront reversés à l'AFM-Téléthon.

Afin de soutenir la recherche sur les maladies rares, toute une palette d'événements sont organisés à travers la France et, donc, les Yvelines à l'occasion du Téléthon 2024, qui se déroulera cette année les 29 et 30 novembre. À Poissy, il y aura le choix : entre les baptêmes de plongée du samedi après-midi à la piscine Migneaux et la soirée « Blackminton » du samedi à 19 h 30 à la Halle des sports, en passant par la Bourse aux jouets du dimanche 1^{er} décembre au Centre de diffusion artistique, il y en aura pour tous les goûts. À Conflans-Sainte-Hono-

rine, des activités sportives seront accessibles au lycée Jules-Ferry le vendredi, ainsi que des tours de la ville à moto au départ de la place Fouillère le lendemain. De son côté, le comité des fêtes de Chanteloup-les-Vignes organise son grand loto annuel au profit du Téléthon le samedi 7 décembre au soir, tandis qu'à Andrésy, un concert sera donné à la RPA Les Magnolias par l'École Municipale de Musique et de Danse Ivry-Gitlis, le samedi 30 novembre à 15 h. Pour rappel, pour faire un don, rendez-vous sur telethon.fr ou appelez le 3637. ■

■ EN BREF

POISSY

Avec ses ombrières photovoltaïques, la Ville va alimenter plusieurs sites municipaux

Les 1 300 m² de panneaux photovoltaïques installés sur le parking du complexe sportif Marcel-Cerdan ont été inaugurés vendredi dernier par le maire Sandrine Berno Dos Santos et Benoît Petitprez, président du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY).

Lier l'utile à l'agréable. Voilà ce qui a motivé la construction de la centrale solaire photovoltaïque sur le parking du complexe sportif Marcel Cerdan, à Poissy. Au-delà de permettre aux automobilistes de stationner

à l'ombre, elle permet surtout de produire de l'électricité à hauteur de 230 000 kWh, assez pour alimenter le gymnase, le Coséc, la halle des sports, et les écoles Pascal, Montaigne et Fournier. Un panneau

informatif, installé dans le parking, indique même la production instantanée, la production cumulée ainsi que les tonnes de CO₂ évitées.

Sept mois après le lancement des travaux et un mois après leur mise en service, les ombrières photovoltaïques ont été inaugurées ce vendredi 15 novembre. Sandrine Berno Dos Santos, maire de Poissy, Hatice Barré, élue à la biodiversité, au bien-être animal, l'environnement et à la transition écologique, Karl Olive, député des Yvelines et Benoît Petitprez, président du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY), étaient présents pour inaugurer les 1 300 m² de panneaux photovoltaïques. « Il s'agit d'un projet vraiment utile pour participer à notre double objectif de baisse de nos émissions de carbone et de maîtrise de nos sources d'approvisionnement en énergie », a souligné la maire de Poissy, Sandrine Berno Dos Santos. ■



Ce nouvel équipement a été réalisé en partenariat avec le SEY, avec une participation de la Région Ile-de-France à hauteur de 50 %.

POISSY

Coup d'envoi le 29 novembre pour les illuminations de Noël

Comme chaque année, Pisciaçaises et Pisciaçais sont invités à se rendre sur la place de la République à partir de 18 h pour assister au lancement des illuminations, avec en prime, un concert gratuit de chants de Noël.



Cette soirée festive sera le lancement des animations liées à la période des fêtes, avec le marché de Noël qui devrait lui emboîter le pas.

C'est une tradition à laquelle les habitants de Poissy sont désormais habitués : tous les ans, à l'approche de la période de Noël et du mois de décembre, les familles pisciaçaises se rendent en masse sur le parvis de l'Hôtel de Ville pour assister au lancement des illuminations de Noël. En cette année 2024, c'est la date du 29 novembre

qui est à noter dans vos calendriers. Ce moment de magie sera même accompagné d'un concert : c'est le groupe « Swingles Belles » qui sera de la partie en proposant des chants de Noël. Cette soirée festive sera le lancement des animations liées à la période des fêtes, avec le marché de Noël qui devrait lui emboîter le pas à partir de la mi-décembre. ■

CEUX QUI SE DEMANDENT ENCORE QUI EST LE MOINS CHER DOIVENT SORTIR D'HIBERNATION



3,5% PLUS CHER*

Prix moyens comparés sur 579 produits

3,5% PLUS CHER*

Prix moyens comparés sur 5476 produits

5,0% PLUS CHER*

Prix moyens comparés sur 380 produits

5,5% PLUS CHER*

Prix moyens comparés sur 5787 produits

6,1% PLUS CHER*

Prix moyens comparés sur 5646 produits

6,7% PLUS CHER*

Prix moyens comparés sur 5182 produits

9,9% PLUS CHER*

Prix moyens comparés sur 5508 produits



E.Leclerc 

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.



VÉRIFIEZ QUI EST LE MOINS CHER
PRÈS DE CHEZ VOUS SUR
WWW.QUIESTLEMOINSCHER.LECLERC

*Comparaisons de prix moyens sur un total de 5 970 produits de marques nationales relevés du 07/10/2024 au 19/10/2024 dans 318 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 630 m², Lidl 1 209 m², magasins U 4 268 m², Aldi 928 m², Intermarché 3 597 m², Carrefour 9 585 m², Auchan 9 924 m² et Carrefour Market 3 294 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiestlemoinscher.leclerc

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

CONFLANS-SAINT-HONORINE Abdoullakh Anzorov, itinéraire d'un radicalisé

Pour ce 7^{ème} jour de procès de l'attentat de Samuel Paty, la vie d'Abdoullakh Anzorov a été passée au crible par l'officier de la sous-direction antiterroriste (SDAT). De son enfance jusqu'à sa mort, le terroriste islamiste a baigné dans la violence et a toujours voulu emprunter la voie du djihad.

■ AURELIEN BAYARD



Depuis son enfance, Abdoullakh Anzorov avait un comportement violent et montrait déjà des signes de radicalisation.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE ENYVELINES

Quand l'officier de la sous-direction anti-terroriste (SDAT) retrace la vie d'Abdoullakh Anzorov, il ne fait aucun doute sur sa fin prématurée. Né en 2002 à Moscou, le futur terroriste est trimballé entre la Tchétchénie, la France, la Pologne, la Russie pour finir à nouveau dans l'Hexagone en 2012 avec le statut de réfugié. Sa famille s'installe alors à Evreux, dans un immeuble HLM du quartier populaire de la Madeleine faisant partie d'un « PSR » ou programmes sociaux de relogement. Mais les gens du coin préfèrent le nommer « *prison sans retour* »...

Abouyezyd, son père, le berce en lui racontant sa vie de terroriste islamiste et son combat dans le Caucase. Figure d'autorité et garant des préceptes de l'éducation malgré ses absences dues à son travail de gardien de nuit, il rappelle chaque jour à ses six garçons qu'ils sont « *musulmans et tchétchènes* ». Le paternel hésite même à les envoyer à l'école

publique car « *l'éducation occidentale est en perdition* ».

Tout petit, Abdoullakh commence déjà à être défiant envers ses camarades masculins et froid envers ceux féminins. Même les professeurs le craignent. En 6^{ème}, l'un d'eux aperçoit durant une sortie qu'il griffonne un « *Allah Akhbar* » entouré de couteaux sur un calepin. La violence devient son mantra et Anzorov veut être perçu comme « *le Tchétchène qui ne se laisse pas faire* ». Par deux fois il se fait virer des lycées d'Evreux, les deux pour cause de bagarre. SDAT

259 explicite la première. Bousculé dans l'enceinte de l'établissement scolaire par un lycéen, l'assassin de Samuel Paty le poursuivi jusqu'au jardin public pour ensuite le rouer de coups. L'adolescent se verra prescrire l'équivalent de trois jours d'ITT.

Son déchaînement de violence est tel qu'il ne s'arrête pas aux êtres humains. En mars 2020, un témoin rapporte que la fratrie Anzorov joue au foot avec une tête de chat mort un soir. Un fait à ranger parmi les nids d'oiseau shootés avec des cailloux, les hérissons écrasés... C'est d'ailleurs à

cette période que le jeune homme embrasse les thèses islamistes. Que ce soit sur Snapchat, Instagram ou Telegram, Abdoullakh sermonne les filles – qu'il qualifie de femme-femme – sur leur manière de s'habiller. Et ce ne sont pas les seules victimes de sa haine : juifs, chiïtes et « *les mécréants de toute part* » en font également partie. En revanche, il encense les figures du terrorisme islamiste comme Oussama Ben Laden, « *un homme de bien* ».

Le Tchétchène n'a plus qu'une idée en tête, faire le djihad. Pour cela, il doit devenir un combattant. Il s'inscrit donc dans le club de boxe local puis fréquente le gymnase Joliot-Curie pour pratiquer le MMA, mais là encore Anzorov se fait virer car il ne respectait pas les coaches. Il se rabat alors sur le Basic Fit d'Evreux, qu'il fréquente assidument. En avril 2020, le radicalisé cherche réellement à partir. En fouillant ses réseaux sociaux, SDAT 259 tombe sur des messages adressés à un chef de guerre se trouvant dans le Caucase nord. « *J'ai envie d'aller en Afghanistan mais mes parents m'en empêchent* » se plaint le futur tueur.

Alors que s'ouvre les procès des attentats de *Charlie Hebdo*, sa soif de sang doit être épanchée. Abdoullakh ne se cache même plus. Alors qu'il assiste

à l'enterrement d'Akhmad Evloev, un jeune homme d'origine Ingouche (territoire voisin de la Tchétchénie) assassiné, il balance qu'il coupera la tête du coupable. Anzorov cherche sa cible et tombe sur le message Facebook de Brahim Chnina « *78700, Conflans, Monsieur Paty, prof d'histoire-géo, Ce prof se vante d'avoir marché pour Charlie, Vous avez l'adresse et le nom pour dire « STOP »* ». C'est bon, il peut maintenant s'organiser.

Le 15 octobre, avec Azim Epsirkhanov et Naïm Boudaoud, il part acheter un couteau morakniv à Rouen. Pour se justifier, il dira que « *c'est un cadeau pour son grand-père* ». Le lendemain, le Tchétchène retrouve à nouveau Epsirkhanov dans le chef-lieu de la Normandie. Finalement, son comparse ne veut pas le suivre en région parisienne et retourne sur Evreux. Avant que celui-ci ne monte dans le bus, Anzorov l'enlace, ce qui surprend Epsirkhanov. C'est donc Boudaoud qui va l'amener à Conflans-Sainte-Honorine après un détour par Osny afin d'acheter deux armes à plomb. À 13h26 ils arrivent au Bois d'Aulne, le terroriste donne un des pistolets à son ami, « *un cadeau avant qu'il ne meure* ». Aux alentours de 17h20, quelques minutes après avoir sauvagement décapité Samuel Paty, Abdoullakh Anzorov est abattu par la Police. ■

POISSY

Condamné à huit mois de prison avec sursis, Karl Olive fait appel

Le 18 novembre, le parquet de Versailles a condamné le député de la 12^{ème} circonscription à huit de mois prison avec sursis pour prise illégale d'intérêts lorsqu'il était maire de Poissy. L'élu a tout de suite fait appel de cette décision.

Le 23 septembre, Karl Olive était auditionné par le parquet pour avoir utilisé un montage juridique afin

de recruter Boris Gros au poste de directeur de la jeunesse et des sports de la ville et d'avoir sous-évalué la

redevance demandée à Philippe Gros (père du premier) pour son logement de fonction, alors qu'il était directeur général des services. Au bout de six heures d'audience, le ministère public a requis contre le député de la 12^{ème} circonscription huit mois d'emprisonnement avec sursis mais aucune année d'inéligibilité. Quant aux deux autres prévenus, le procureur avait demandé six et quatre mois de prison avec sursis, le jugement ayant lieu le 18 novembre.

Chacun des prévenus a été jugé coupable et s'est vu infligé la peine maximale requise par le procureur. Par ailleurs, Philippe et Boris Gros doivent également s'acquitter d'une amende de 3000 euros chacun. L'ex-maire de la cité Saint-Louis a publié un communiqué sur son compte X indiquant qu'il fera appel. « *Deux décisions qui, votées en conseil municipal, n'ont jamais fait l'objet d'une quelconque remarque du contrôle de légalité de la préfecture, d'une quelconque irrégularité du centre interdépartemental de gestion, les deux gardes fous des collectivités. Je fais appel de cette décision, c'est une question de principe* » peut-on lire dans celui-ci. ■

MANTES-LA-JOLIE

Michel Vialay accusé de détournement de fonds publics

L'ancien maire de Mantes-la-Jolie entre 2005 et 2017, sera jugé le 23 mars 2025 pour détournement de fonds publics. Il est accusé de s'être fait rembourser des frais et plusieurs cadeaux.

Le détournement de fonds publics est-il dans l'air du temps ? C'est ce dont est accusé Michel Vialay, ex-maire de Mantes-la-Jolie entre 2005 et 2017. D'après *78Actu*, l'ancien député de la 8^{ème} circonscription se serait fait rembourser « *des frais de restauration, des dépenses de déplacement et des cadeaux divers* » entre 2014 et 2017 dans l'exercice de son mandat municipal. La chambre correctionnelle du tribunal de Versailles statuera sur son cas le 23 mars 2025. Michel Vialay risque jusqu'à dix ans d'emprisonnement et une amende d'un million d'euros.

C'est un rapport de la Chambre régionale des comptes datant de l'été 2020 sur la gestion de la mairie sur la période 2014-2018 qui a alerté sur ces pratiques présumées. La Ville a demandé un « *avis de*

somme à payer » en juin 2022 mais Michel Vialay a refusé de s'y soumettre, arguant qu'il n'a commis aucune faute. Il a donc porté l'affaire devant le tribunal administratif de Versailles en s'appuyant aussi sur la prescription quadriennale. Celui-ci rendra son verdict le 18 novembre. ■



ARCHIVES / LA GAZETTE ENYVELINES

Au bout de six heures d'audience, le ministère public avait requis contre le député de la 12^{ème} circonscription huit mois d'emprisonnement avec sursis mais aucune année d'inéligibilité.



ARCHIVES / LA GAZETTE ENYVELINES

Michel Vialay risque jusqu'à dix ans d'emprisonnement et une amende d'un million d'euros.

GUYANCOURT

Un homme violent envers sa compagne dort désormais en prison

12 mois de prison ferme avec mandat de dépôt. C'est la peine qu'un homme violent envers son ex compagne a écopé pour des violences commises entre avril 2023 et avril 2024.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Un homme de nationalité polonaise âgé de 34 ans a été condamné le 31 octobre dernier par le tribunal de Versailles, à 12 mois de prison ferme avec mandat de dépôt (c'est-à-dire qu'il dormira bien en prison), pour des violences commises à Guyancourt sur sa compagne durant un an, entre avril 2023 et avril 2024. Parmi ces violences des menaces, des coups de poing, des bousculades réitérées.

Des violences qui ont atteint leur paroxysme le 3 décembre 2023, lorsque cet homme saisit sa compagne par le cou et l'oblige à s'asseoir sur le canapé. Elle souhaite quitter le domicile avec des affaires à elle. Ne l'entendant pas de cette oreille, cet homme lacère le matelas de la victime et détruit son sommier. « Les insultes fusent, les coups aussi. Gifles, coups de poing, coups de pied. La victime présente alors des marques sur le visage, si l'on en croit les photos qu'elle a transmises aux enquêteurs, ce qui ne fait pas changer de

version le prévenu quant aux faits », indique un article de 78actu.

« Je l'ai poussé, c'était violent. Mais les bleus, je ne sais pas d'où ça peut venir, ce n'est pas moi », s'est justifié cet homme face à l'auditoire, qui avait déjà frappé sa compagne par le passé. Un jour, entièrement ivre, il avait giflé sa concubine devant des amis à elle. Lui nie les coups portés. « On a eu des disputes, on se pousse. Je l'ai déjà mise par terre, mais il n'y a jamais eu de coups de poing », a-t-il poursuivi.

Face à cette situation devenue insupportable pour la victime, cette dernière a avoué s'être défendue et avoir mis un coup de couteau dans le bras de son compagnon. « Je n'en pouvais plus des insultes, il s'énervait sur moi sans raison », a-t-elle témoigné. Le prévenu ne portera d'ailleurs pas plainte pour cette riposte.

« Le 1^{er} avril, [il] envoie des messages vocaux à sa compagne, qui font froid

dans le dos, dans lesquels il réitère des menaces de mort. « Je vais te brûler toi et toute ta famille, je vais tous vous brûler vivants », rapportent nos confrères.

Pour justifier son comportement, il met en avant son problème avec l'alcool, « ce jour-là, avec l'alcool, c'était un autre moi ». En effet, si les deux protagonistes sont penchés sur la boisson, elle a avoué boire régulièrement, le prévenu aurait une consommation « au-delà de l'alcoolisme », selon l'avocate de la partie civile. Même si, depuis le 1^{er} septembre, cet homme violent a assuré avoir arrêté de boire, car il a commencé un nouveau travail de

préparateur de commande depuis cette date.

« De cette relation, terminée depuis mai 2024, un enfant a vu le jour il y a un mois. Le prévenu en a appris la naissance la veille de l'audience, par son avocate. À la barre, la jeune mère, qui a porté plainte en juin 2024, explique avoir franchi le pas avant tout pour son enfant. « Ce que je veux, c'est pouvoir élever ma fille en toute tranquillité », poursuit 78actu.

Finalement, les antécédents judiciaires de l'homme n'ont pas fait pencher la balance de la justice en sa faveur. Déjà en sursis probatoire, il a été condamné par la justice plusieurs fois depuis 2018 pour des violences conjugales. Il dormira donc en prison pour les 12 mois à venir. ■



12 mois de prison ferme avec mandat de dépôt pour un homme ayant violenté à plusieurs reprises sa compagne.

PLAISIR

Deux cambrioleurs interpellés en flagrant délit

Dimanche 17 novembre, à 22 h 50, un Plaisirois qui réside dans l'avenue Marc Laurent, a contacté la police car le pavillon de son voisin, qui n'était pas présent à son domicile car hospitalisé, a été visité. L'intervention rapide des policiers a permis l'interpellation de deux cambrioleurs, âgés de 19 ans. Ils étaient entrés dans l'habitation en forçant une fenêtre située sur le côté du pavillon. ■

TRAPPES

Placé en garde à vue pour avoir lancé des pots de fleurs dans une école

Un homme âgé de 37 ans a été arrêté le mercredi 13 novembre à 15 h par la police, et placé en garde à vue pour avoir jeté des pots de fleurs en direction des élèves de l'école élémentaire Henri Wallon, à Trappes. Les faits se sont passés dans la rue Pierre Courtade où se trouve l'école. Heureusement, aucun élève n'a été blessé. ■

LIMAY

La Police prise à partie lors d'un refus d'obtempérer

Le 12 novembre, alors que la Police avait arrêté un véhicule qui circulait à vive allure, plusieurs individus ont jeté des projectiles sur les forces de l'Ordre. 7 personnes ont été interpellées.

Heureusement, il n'y a eu aucun blessé. Le mardi 12 novembre, les effectifs de la BAC locale aperçoivent une Volkswagen Polo qui circule à

vive allure avenue du Stade à Limay, et qui commet plusieurs infractions au code de la route. Ils désirent l'arrêter et lui font savoir en allumant leurs

avertisseurs sonores et lumineux, mais le véhicule refuse d'obtempérer.

Les forces de l'ordre finissent par l'intercepter au niveau de l'allée Diderot. Le conducteur et les deux autres passagers descendent mais les policiers essuient immédiatement des jets de projectiles (pierres, bouteilles en verre...) émanant d'une dizaine d'individus. La Police réussit à repousser les assauts grâce à l'usage des moyens de force intermédiaires et l'arrivée de renfort.

Un peu plus tard, des tirs de « mortiers » et des feux de poubelles se produisent au niveau de l'avenue de la Source. Quatre autres personnes sont arrêtées alors qu'elles sentent fortement la fumée, l'un d'eux ayant même des traces de brûlures sur la main. Par ailleurs, ils correspondent aussi au signalement des individus ayant participé aux jets de projectiles quelques heures plus tôt.

À l'issue des mesures de garde à vue, le conducteur de la Polo était remis en liberté et sera présenté au tribunal le 26 septembre 2025, tout comme l'un de ses passagers, lui pour le 31 janvier. Les autres ont été laissés libres. ■

EPONE

Ivres, ils dérobent de l'outillage pour chantier

Le 2 novembre, deux hommes ont été arrêtés au niveau du chantier de construction situé 2 rue des Deux Frères Laporte à Epône en possession d'outillage. Ils ont avoué avoir commis ce vol après une soirée « trop arrosée ».

Encore une histoire à classer dans ces soirées qui vont trop loin et qui finissent par le vol de matériels de chantier. Le 2 novembre, les policiers de Mantes-la-Jolie interviennent au niveau des travaux de construction sis 2 rue des Deux Frères Laporte à Epône où deux individus (46 et 37 ans) ont déclenché l'alarme après avoir pénétré sur le chantier. Ils en profitent pour voler rapidement un laser, un souffleur, des visseuses... et cachent le tout dans une voiture. Aperçus grâce à la vidéoprotection, ils présentent tous les signes d'une consommation excessive d'alcool.

Le trentenaire et le quarantenaire finissent par être interpellés rapidement et avouent tout durant leur

interrogatoire. Le plus jeune des deux déclare avoir « bu, plus qu'il ne fallait », ce que confirme son complice, qui lui aussi précise avoir également consommé de l'alcool en quantité. Leur procès se tiendra le 5 mars et le 4 septembre 2025. ■



Le mardi 12 novembre, une Volkswagen Polo circulant à vive allure avenue du Stade à Limay est aperçue par les effectifs de la BAC locale. Ceux-ci décident de l'arrêter mais cela ne sera possible qu'en l'interceptant plus loin.



Arrêtés rapidement, les deux hommes, respectivement trentenaire et quarantenaire, avouent les faits durant leur interrogatoire.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

Week-end de coupe réussi pour le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux

Pendant que le FC Mantois se qualifiait pour les 8^{èmes} de finale de la Coupe de Paris, l'OFC Les Mureaux collait une raclée à l'Olympique de Mantes en Coupe des Yvelines (11-1), dimanche dernier.

C'est sur le terrain de Mitry Compans Goelly que le FC Mantois se déplaçait, le dimanche 17 novembre, pour le compte des 1/16^{èmes} de finale de la Coupe de Paris Crédit Mutuel. Portés par une dynamique positive en championnat, on aurait pu penser que les hommes de Robert Mendy lèvent le pied en ce week-end de coupe. Mais il n'en a rien été : le FC Mantois s'est imposé sans trembler sur le score de 2-0, au stade Jules Ladoumègue, et fonce en 8^{èmes} de finale.

Pour l'OFC Les Mureaux, c'était la Coupe des Yvelines qui était au programme le week-end dernier. L'équipe réserve a étrillé l'Olympique Mantes sur le score de 11 buts à 1 (!), leur permettant d'accéder au 4^{ème} tour. Dans le même temps, le Poissy FC s'est également qualifié en disposant de Vallée 78 (1-2), tout comme Villennes-Orgeval, vainqueur de Maurepas aux tirs au but (1-1, 4 t.a.b. 2). ■



Le championnat de R1 reprend ce week-end pour Mantais et Muriautins.

BASKET-BALL

Après 7 défaites d'affilée, Poissy s'enfonce

Le Poissy Basket a subi une lourde défaite sur son parquet face à Lorient (66-88), et se retrouve avant-dernier du classement de la poule A de Nationale Masculine 1.

La trêve va être longue pour les Jaunes et Bleus. Les hommes de Nicolas Meistelman ont une

nouvelle fois chuté à domicile le week-end dernier pour le compte de la 13^{ème} journée, cette fois-ci



Avec 3 victoires et 10 défaites à la mi-saison, les voyants sont au rouge pour les Jaunes et Bleus.

KARATE

Coupe d'Europe : un Muriautin en or

Elwane Blaum, Muriautin faisant partie de l'équipe nationale de karaté Wado, a remporté l'une des 4 médailles d'or remportées par la France lors de la 51^{ème} Coupe d'Europe le week-end dernier à Edimbourg en Écosse.

Il aura fait la fierté de son club et de sa ville : le jeune Elwane Blaum a signé une brillante victoire lors de la 51^{ème} Coupe d'Europe de karaté Wado, le week-end dernier à Edimbourg en Écosse. Le membre de l'équipe de France (et du Budo Club Les Mureaux) a en effet remporté l'une des 4 médailles d'or de la délégation tricolore, lors de cet événement majeur de la discipline réunissant pas moins de 19 pays sur les tatamis.

La France s'est hissée à la 4^{ème} place avec un bilan de 15 médailles, grâce à ses 17 athlètes sélectionnés après leur performance lors de la 42^{ème} Coupe de France Wado en février.

« Un immense bravo à notre champion qui remporte l'une des 4 médailles d'or remportées par la France. Il a porté haut les couleurs de la France et de notre ville » s'est félicitée la Ville des Mureaux. De son côté, la Fédération Française de Karaté a salué « l'esprit de cohésion et de solidarité des compétiteurs », et ce « malgré les récentes modifications dans l'équipe ». ■

face à Lorient, 3^{ème} du classement. Et comme (trop) souvent cette saison, c'est après avoir remporté le premier quart-temps (21-15) que les Pisciacais ont fini par s'effondrer.

Un bon début mais...

Terrassés lors de la deuxième manche (13-30), puis tenus à distance lors des deux suivantes (15-21, 17-22), le Poissy Basket s'est finalement incliné 66 à 88, et ce malgré les 13 points de Kevin Closson et Valdelicio Joaquin. Avec 3 victoires et 10 défaites à la mi-saison, les voyants sont au rouge pour les Jaunes et Bleus, qui devront mettre fin à cette série de défaites lors de leur retour sur les parquets, le vendredi 29 novembre sur le terrain de Tours. L'objectif ? Quitter la zone rouge et cette avant-dernière place qui laissent planer le spectre de la relégation sur les Yvelinois. ■

VOLLEY-BALL

Le CAJVB retrouve le sourire

L'entente Conflans-André-Jouy s'est imposée à domicile face à Avignon (3 sets à 1), et sont désormais 5^{èmes} de la poule B du championnat Élite Masculine 1.

Après la raclée reçue à Épinal, le CAJVB se devait de rebondir dès la 6^{ème} journée d'Élite Masculine 1. Avec 1 victoire glanée en 4 journées, il devenait urgent de faire le plein de points. Quoi de mieux qu'une rencontre à domicile, face à son public, pour enfin lancer sa saison ?

Conquérants dès l'entame du match (25-21 dans le premier set), les Corsaires ont lâché du lest lors de la deuxième manche (17-25).

Mais ce fut la seule et unique fois : vainqueurs des deux sets suivants (25-14, 25-15), les Yvelinois se sont finalement imposés sur le score de 3 sets à 1, et remontent à la 5^{ème} place de la poule B de Nationale Masculine 1 avec 7 points, à deux petites unités du podium occupé par Harnes, Grenoble et Caudry. La rencontre de ce week-end, à Lyon, pourrait leur permettre de réduire l'écart avec les équipes de tête et, pourquoi pas, de se mettre à rêver des play-offs. ■



La rencontre de ce week-end, à Lyon, pourrait leur permettre de réduire l'écart avec les équipes de tête.

TENNIS

Le comité des Yvelines a un nouveau président

Guillaume Sémeria-Soucaïl, président du Tennis-Club de Buc, a été élu président du comité de tennis des Yvelines lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 8 novembre dernier.



Au total, 23 membres de la liste de Guillaume Sémeria-Soucaïl intégreront le prochain comité directeur.

Ils étaient 2 à briguer le poste. Mais finalement, c'est le challenger qui a tiré son épingle du jeu. Le président du Tennis-Club de Buc, Guillaume Sémeria-Soucaïl, a été élu président du comité de tennis des Yvelines, à l'occasion de l'assemblée générale du 8 novembre. Il a ainsi coiffé au poteau le président sortant, Francis Éveilard, par 440 voix contre 370 (22 abstentions). Celui qui occupe le poste de Président de la Com-

mission Formation & Emploi à la Ligue Île-de-France a notamment pour objectif d'améliorer l'accessibilité du tennis au plus grand nombre. Le bilan du président sortant, qui n'a pas manqué de rappeler la hausse du nombre de licenciés sous son mandat, n'aura pas suffi à le faire rempiler. Au total, 23 membres de la liste de Guillaume Sémeria-Soucaïl intégreront le prochain comité directeur, qui est composé de 31 sièges. ■

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

POISSY

La Famille Lefevre va chanter Noël à la Collégiale

Les vainqueurs de l'édition 2020 de *La France à un Incroyable Talent* seront de passage à Poissy, le dimanche 1^{er} décembre à 16h, pour un concert événement à la collégiale.

Ils avaient fait l'unanimité parmi les jurés de *La France à un Incroyable Talent*, il y a 4 ans de cela. Les voilà qui débarquent dans les Yvelines à l'approche des fêtes : la Famille Lefevre sera en concert à la collégiale de Poissy le dimanche 1^{er} décembre prochain, et proposera sa version des chants traditionnels de Noël.

« *La famille Lefevre, c'est la rencontre d'une magnifique histoire familiale, d'incroyables talents, s'est enthousiasmé Père Matthieu Berger, curé de la paroisse. Ils nous font la joie de venir nous proposer ce splendide répertoire de Noël dans notre collégiale, dont l'acoustique unique mettra en valeur l'harmonie de leurs voix exceptionnelles* ». Les billets sont disponibles dès maintenant sur le site <https://www.billetweb.fr/familielefevre24>, ou au presbytère de Poissy. ■



« *La famille Lefevre, c'est la rencontre d'une magnifique histoire familiale, d'incroyables talents* », s'est enthousiasmé Père Matthieu Berger, curé de la paroisse.

POISSY

« L'Envol Musical », quand la jeunesse s'empare du piano

Ce week-end, le théâtre de Poissy accueille la deuxième édition du festival de piano avec au programme, des artistes majeurs de la scène internationale et des étoiles montantes de la nouvelle génération.

Fort du succès de la première édition qui s'est déroulée l'année dernière, le théâtre de Poissy reprend son « *Envol musical* » de ce

vendredi 22 au dimanche 24 novembre, toujours en collaboration avec « *Demain Virtuoses/Gourdon Fonds* ».



Récitals, improvisations, masterclass, rencontres, autant de propositions pour vivre au rythme de la musique le temps d'un weekend.

ORGEVAL

« Le Père Noël est une ordure » à l'espace Claude Rich

L'incontournable pièce, revisitée par le directeur artistique du théâtre Uvol Didier Delcroix, sera à redécouvrir le jeudi 5 décembre à 20h30 à l'espace Claude Rich d'Orgeval.

Si vous connaissez « *Le Père Noël est une ordure* » uniquement à travers le film de Jean-Marie Poiré, voilà une belle occasion de revoir sous un autre jour cette grande comédie populaire née sur les planches. Didier Delcroix, directeur artistique du théâtre Uvol, s'est lancé le défi de replonger dans ce classique du théâtre contemporain pour le revisiter. Mais pas d'inquiétude : les répliques cultes et le rythme endiablé sont toujours là, au même titre que Thérèse, Félix et Zézette !

Des répliques cultes à retrouver

Le rendez-vous est donné à l'espace Claude Rich d'Orgeval le jeudi 5 décembre prochain, sous les coups de 20h30. Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos billets via le site de la Ville (ville-orgeval.fr) : ceux-ci sont accessibles au prix de 18 euros en tarif plein, et de 9€ euros en tarif réduit (moins de 12 ans et demandeurs d'emploi, sur présentation d'un justificatif en cours de validité). ■

Nommée aux *Victoires de la Musique Classique 2024*, c'est Nour Ayadi qui lancera ce week-end riche en musique avec un grand récital le vendredi soir, avant le « *Concert des jeunes talents* » le lendemain à 16h qui verra Antonia Fuglsang, Jean-Baptiste Doulcet, Samuel Bismut et Angel Yalachkov faire parler leur talent dans le bel écrin du théâtre piscicais. Le samedi soir, à 20h30, Thomas Enhco sera au pinao et Vassilena Serafimova au marimba pour un concert en duo intitulé « *Bach Mirror* ».

Enfin, pour clôturer *L'Envol musical*, un grand concert symphonique aura lieu le dimanche à 17h avec le pianiste Gaspard Thomas et l'orchestre Elektra, dans le célèbre Concerto n°2 de Rachmaninov, suivi des somptueux Tableaux d'une exposition de Moussorgski, orchestrés par Ravel. Pour retrouver le programme en détail et prendre vos places, cela se passe sur theatre-poissy.fr. ■

MANTES-LA-JOLIE

Dans cette adaptation de *Roméo et Juliette*, c'est vous qui choisissez les acteurs

Ce vendredi 22 novembre au soir, l'espace Brassens de Mantes-la-Jolie proposera ce qui est sans doute la pièce la plus célèbre, dont l'amour est le centre, et qui fut déclinée de multiples façons depuis sa création en 1597. Roméo aime Juliette qui aime Roméo, mais la haine de leurs deux familles s'opposera à cette union. La Compagnie Raymond Acquaviva, en choisissant la jeunesse des acteurs des « *Divergents* »,

présente une toute nouvelle version de ce drame en laissant au public la possibilité de choisir lui-même les personnages que devront interpréter les acteurs, sans distinction de genre ou de physique, donnant ainsi à l'amour la place centrale qu'il mérite dans son universalité. Pour découvrir cette adaptation pas comme les autres, réservez vos billets sur espacebrassens.mantes-lajolie.fr. ■



Une adaptation signée par la Compagnie Raymond Acquaviva.

LES MUREAUX

Une battle de danse hip-hop gratuite au Cosec

Pour clôturer la deuxième édition du festival *Groove On*, organisé par GPSEO, les habitants de la Vallée de Seine sont invités à assister à un spectacle de danses urbaines, suivi d'une Jam avec LMX Event. L'événement culminera avec le Survival Dance Battle, une compétition de

danses urbaines en format 2vs2, qui se déroulera le dimanche 1^{er} décembre 2024, à 15h (battle) et à 18h30 (jam), au COSEC Pablo Neruda aux Mureaux. Si l'événement est bien gratuit, il faudra toutefois télécharger votre billet via le site reserver.gpseo.fr. ■

ACHERES

Avec le *Catch impro*, le théâtre se mue en combat

Quand les comédiens montent sur le ring et pas sur les planches, ça donne le *Catch impro* : deux équipes qui s'affrontent dans un duel d'improvisation. La bande de catcheurs fous (en alternance Arnaud Joyet, Fabien Strobel, Jennie-Anne Walker, Virginie Gritten, Simon Astier, Emmanuel Urbanet, Arnaud Tsamère...)

est de retour pour enflammer le ring du Sax d'Achères, le samedi 30 novembre prochain. Pour être témoin de cet affrontement plein d'humour et de surprises, prenez votre place sur la billetterie en ligne de la salle achéroise (lesax-acheres78.fr), ou en les contactant au 01 39 11 86 21 ou via l'adresse reservation@lesax-acheres78.fr. ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Hervé Vilard en concert le 29 novembre

Après un retour triomphal aux *Francofolies*, Hervé Vilard arrive sur la scène du Théâtre Simone-Signoret de Conflans-Sainte-Honorine. « *Capri, c'est fini* », la chanson de l'ascension fulgurante puis 40 millions d'albums écoulés au sein du parcours. Et aujourd'hui un nouveau chapitre à embrasser dans les mots et les mélodies d'auteurs-compositeurs de la nouvelle géné-

ration : Foé, UssaR, Fils Cara, Cyril Mokaiesh, Martin Luminet, Abel Chéret, Maud Lübeck... Trois musiciens, des poètes, des tubes, dix nouvelles chansons. Peut-être des duos surprises ? Du panache, du respect, de la délicatesse, de l'audace. C'est ce qui vous attend le vendredi 29 novembre, alors si ça vous tente, rendez-vous sur www.theatre-simone-signoret.fr. ■

REPORTAGE

L'Écloserie : un cabinet collaboratif au service du bien-être

Depuis le 4 novembre, l'Écloserie a ouvert ses portes pour offrir un espace apaisant dédié au bien-être.

« Ce cabinet porte le nom l'Écloserie car il symbolise un lieu où l'on place un œuf et où l'on apporte tout ce qui est nécessaire à son éclosion. » Une image que la fondatrice Caroline,

décrit avoir « ressenti à un moment clé de sa vie, lorsqu'elle a vécu une véritable transformation. »

Cette maison médicale a été fon-

dée par deux amies thérapeutes, Caroline, ostéopathe, coach et préparatrice mentale, et Marie, praticienne de shiatsu, kinésiologue et instructrice en Touch for Health. Le cabinet vise à aider les patients à se déconnecter de leur quotidien et retrouver l'harmonie du corps et de l'esprit en passant entre autres par le développement personnel.

La maison de 160 m² située à Soindres comprend quatre cabinets privés, un bureau pour les consultations et une salle pour les ateliers collectifs, conférences et séminaires d'entreprise. Les thérapeutes y travaillent en synergie, et chaque nouveau praticien doit passer un test de Caroline avant d'être recommandé aux patients.

L'Écloserie propose également des cabinets à louer à temps partiel pour différents praticiens, favorisant une organisation flexible. Les rendez-vous se prennent facilement via le site internet, Doctolib ou par téléphone. L'objectif est de fournir un accompagnement personnalisé, de qualité et accessible.

L'Écloserie est un lieu d'échange et de soutien où chaque patient reçoit un coup de pouce pour avancer sereinement dans sa vie. ■



La maison de 160 m² située à Soindres comprend quatre cabinets privés, un bureau pour les consultations et une salle pour les ateliers collectifs, conférences et séminaires d'entreprise.

LFM RADIO

LFM 95.5, TA RADIO LOCALE OUVERTE A TOUS !

BESOIN DE COMMUNIQUER SUR UN EVENEMENT, UN PROJET OU ENVIE DE DECOUVRIR LE MEDIA RADIO ? CONTACTEZ-NOUS

01 30 92 58 91
direction@lfm-radio.com
lfm-radio.com

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

							4
1		2	8	4	9		5
3				1			8 6
9	3			7	1	6	2
	2	8	5				7
6					8		
			7		2	8	1
2	8	1					7
		6	1	8	3	5	

SUDOKU :
niveau difficile

	8		3				
		5	9				6
2	9		6	8			5
	5				8		
3		7	4	6			8
		9			3	7	6
	4			1			2 9
1	7				9		
		8			7		3

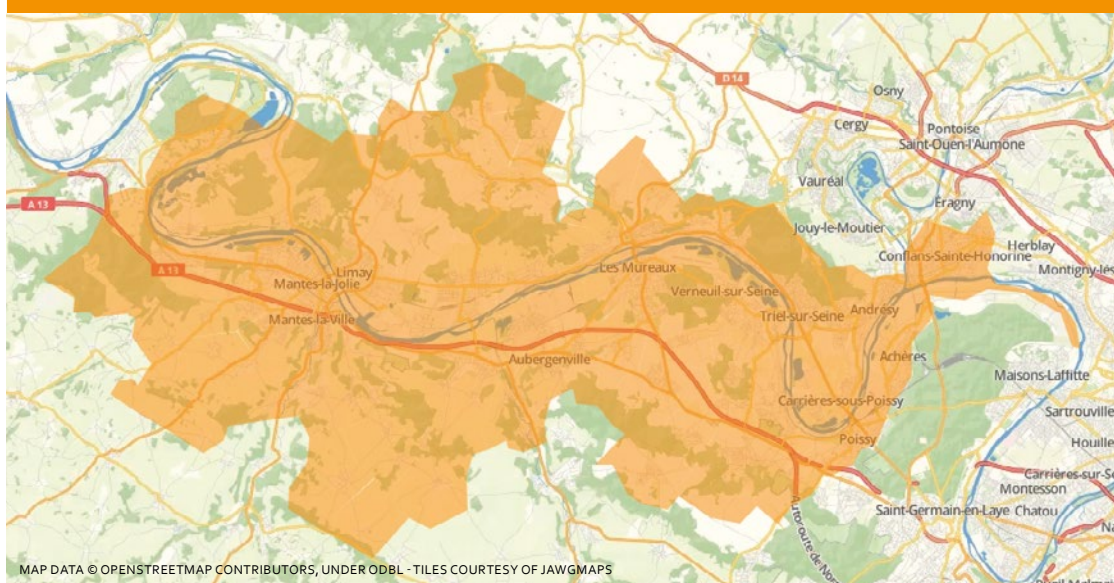
Les solutions de La Gazette en Yvelines n° 412 du 13 novembre 2024 :

6	3	7	4	2	8	5	9	1
4	8	1	6	5	9	3	2	7
2	9	5	1	7	3	6	4	8
5	4	8	3	1	2	9	7	6
7	6	9	8	4	5	1	3	2
3	1	2	9	6	7	8	5	4
9	2	3	7	8	1	4	6	5
1	5	6	2	3	4	7	8	9
8	7	4	5	9	6	2	1	3

1	2	8	3	7	5	6	4	9
4	9	7	8	6	2	1	3	5
5	3	6	9	1	4	7	2	8
8	5	4	6	9	1	3	7	2
9	7	3	2	4	8	5	6	1
6	1	2	5	3	7	9	8	4
7	8	9	4	5	3	2	1	6
2	6	1	7	8	9	4	5	3
3	4	5	1	2	6	8	9	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaoudi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

**Mentor
& Moi**

Devenez
Mentor !



Étudiants ?
Vous recherchez un job
rémunéré et solidaire ?

Informations et candidatures:
yvelines.fr/mentoretmoi



Cofinancé
par l'Union
européenne



Yvelines
Le Département